

## 1- Activer mon compte électeur

Pour voter, du 1<sup>er</sup> au 8 décembre, vous devez au préalable avoir activé votre compte électeur.

- Pour cela, allez sur votre boîte mail académique et cliquez sur le lien à usage unique reçu par mail le 13 octobre ou connectez-vous directement au portail élections

(<https://www.education-jeunesse-recherche-sports.gouv.fr/electionspro2022/portail/accueil>) en cliquant [ICI](#).

JE ME CONNECTE  
AU PORTAIL  
ÉLECTIONS



Pour accéder à votre adresse mail académique (du type [prenom.nom@ac-toulouse.fr](mailto:prenom.nom@ac-toulouse.fr)), ([CLIQUEZ ICI](#)), et entrez votre nom d'utilisateur (du type MDurand pour Martine Durand) et le mot de passe messagerie, qui est votre NUMEN. (si vous ne l'avez pas modifié). Attention, vérifiez bien que votre boîte mail professionnelle n'est pas saturée.

Si vous avez perdu votre nom d'utilisateur, votre adresse mail ou votre mot de passe de messagerie vous pouvez vous connecter à l'assistance (<https://mamamia.ac-toulouse.fr/>) de votre webmail académique pour les retrouver. ([CLIQUEZ ICI](#))

### MEMO

Mon adresse mail académique est : .....

Le mot de passe de mon adresse académique est : .....

- Lorsque vous êtes sur le portail élections, créez un **mot de passe élections** (attention 12 caractères minimum dont au moins 1 majuscule, 1 minuscule, 1 chiffre et 1 caractère spécial)
- Afin de finaliser l'activation de votre compte, vous devez choisir une question défi et renseigner votre réponse à cette question. La question défi et sa réponse secrète pourront vous servir en cas de perte ou de non-distribution de votre code de vote.

### MEMO

Mon mot de passe élections est : .....

Ma réponse à la question défi est : .....

Sur votre espace électeur, vous pouvez consulter votre profil électeur, les scrutins auxquels vous participez, les listes électorales, les listes de candidat-e-s et leurs professions de foi.


## 2- Récupérer sa notice de vote

- Entre le 7 et le 17 novembre, votre établissement a dû vous remettre une enveloppe contenant une **notice de vote**. Cette notice de vote est très importante car elle contient votre **code de vote** (en bas à gauche du document) qui vous sera demandé pour voter. Conservez la bien et notez votre code ci-dessous.

### MEMO

Mon code de vote est : .....

## 3- Du 1<sup>er</sup> au 8 décembre (17h) : votez 2 fois (pour le SUNDEP Solidaires bien-sûr !)

- Pour voter, connectez-vous au portail élections (<https://www.education-jeunesse-recherche-sports.gouv.fr/electionspro2022/portail/accueil>) en cliquant [ICI](#). (votre identifiant est votre adresse mail pro)
- Une fois connecté, cliquez sur « **consulter les scrutins, les candidatures et voter** » dans l'onglet  Je Vote
- Entrez votre **code de vote**, celui qui est en bas à gauche de votre notice de vote papier.
- Choisissez un premier scrutin, plutôt la CCMA ou la CCMD, en cliquant sur le bouton « **participer** ».
- Consultez les PF et listes de candidats si vous le souhaitez puis cliquez en bas de page sur « **Je veux voter. J'active la sélection de mon choix de vote** »
- Cliquez sur le logo du syndicat pour lequel vous souhaitez voter puis pour valider votre vote, cliquez



sur **JE VOTE** en bas à droite. A cet instant votre vote est validé.

- Si vous le souhaitez vous pouvez télécharger votre émargement et votre preuve de vote.

• **ATTENTION !** Votez également pour le 2<sup>ème</sup> scrutin auquel vous participez.

Remarque : Si vous n'avez pas reçu ou si vous avez perdu votre notice de vote, une procédure de réassort est possible.

En cas de problèmes contactez-nous : [hamonchristian@wanadoo.fr](mailto:hamonchristian@wanadoo.fr) ou 0674513326  
[dilauthomasvignau@orange.fr](mailto:dilauthomasvignau@orange.fr) ou 0632662871